



Comité Départemental du jeu d'Échecs de Loire Atlantique

TOURNOIS D'ENCOURAGEMENT

Saison 2013-2014

ORGANISATION GENERALE

Structure

Les tournois d'encouragement se déroulent sur huit journées indépendantes les unes des autres. Chaque journée est organisée dans un lieu différent sous le contrôle d'un responsable désigné par le comité départemental. La dernière (8^{ème}) journée est considérée comme une finale pour tous les participants des rondes précédentes.

Déroulement de la compétition

A l'issue des formalités d'inscription, les joueurs sont répartis, en fonction de leur classement, par groupes de 4, 5, 6 ou 7 concurrents. Pour les groupes de 4, ils se rencontrent selon le système "toutes rondes". Pour les groupes de 5, 6 ou 7, ils se rencontrent selon le système suisse. Pour la dernière journée, les appariements se feront au système suisse en 7 rondes.

Engagements

Chaque responsable de club devra faire parvenir au responsable départemental la liste nominative des joueurs participant au plus tard la veille de la "compétition". Cette liste comprendra les noms, prénom, date de naissance, club et n° FFE de chaque engagé.

Il ne sera pas possible de s'engager sur place.

1.4.Licences

Chaque participant devra être licencié auprès de la FFE pour le compte d'un club de Loire-Atlantique, pour la saison en cours.

Conditions de participation

Les tournois d'encouragement sont ouverts aux petits poussins, poussins, pupilles, benjamins et minimes. Cette compétition s'adresse plus particulièrement aux joueurs ne jouant pas les premiers rôles dans leurs catégories respectives. Le responsable départemental sera à même de juger.

Sanctions (réservé)

Identités

Chaque participant devra présenter la preuve de son appartenance à la FFE lors du contrôle précédant chaque tournoi (pointage).

ORGANISATION DE LA COMPETITION

Calendrier

Voir le calendrier départemental.

Lieux et heures des matchs

Les clubs choisis pour organiser une journée de cette compétition devront fournir des locaux assez vastes (salle de jeu bien séparée du "bar salle d'analyse" où devront se tenir les accompagnateurs).

L'horaire ci-dessous devra être respecté :

14h15-14h45 (9h45-10h15, le dernier jour) : Contrôle des identités et installation du matériel.

14h55-15h05 : Appel et placement des joueurs.

15h10 : Début des parties (10h35, le dernier jour).

17h30 : Fin des parties.

Matériel

Chaque club doit fournir du matériel en fonction du nombre de participants engagés, soit un jeu et une pendule (en état de marche) pour deux joueurs inscrits. Ce matériel devra être installé par le club auquel il appartient, pour 14h45 (10h15, le dernier jour) au plus tard, suivant les consignes de l'organisateur. Chaque club devra attendre que toutes les parties soient terminées pour ranger son matériel.

Organisateur

Le club accueillant le tournoi désigne un organisateur responsable de l'installation du matériel. Cet organisateur sera autorisé à pénétrer dans l'aire de jeu durant les parties. Par ailleurs, l'organisateur devra fournir un plan de la salle avec d'éventuelles explications pour y parvenir. Ceci devra être envoyé au responsable départemental au moins un mois avant le début de la compétition. Un fléchage peut aussi être apprécié.

Arbitres

Il est demandé aux clubs organisateurs de désigner au moins un arbitre. Ce dernier transmet les résultats au responsable départemental au plus vite selon des modalités à convenir avec celui-ci. Seuls les arbitres et l'organisateur seront autorisés à pénétrer dans l'aire de jeu durant les parties. La finale sera arbitrée par un arbitre AF3 au minimum.

DEROULEMENT DES MATCHS

Règles

Les règles appliquées seront celles des parties rapides en ne perdant pas de vue qu'il s'agit de jeunes enfants désirant d'abord jouer.

Durée des parties

Pour chaque partie, chaque joueur disposera de 15 minutes + 5 secondes par coup.

Début des parties

Ronde 1 : 15h10
Ronde 2 : 15h55
Ronde 3 : 16h45

Sauf le dernier jour :

Ronde 1 : 10h35
Ronde 2 : 11h20
Ronde 3 : 13h30
Ronde 4 : 14h15
Ronde 5 : 15h
Ronde 6 : 15h45
Ronde 7 : 16h30

Litiges techniques

Les litiges seront réglés par le responsable départemental après avis des arbitres présents.

Litiges administratifs

Les litiges seront réglés par le responsable départemental.

Procès-verbal

Un procès-verbal de chaque tournoi sera établi par le responsable départemental et expédié au responsable de chaque club concerné.

Classement Elo Rapide

Les résultats seront transmis au directeur du classement pour prise en compte dans le classement "Elo Rapide" de la FFE.

FORMATION DES GROUPES

Niveau de départ

Les joueurs seront classés dans l'ordre de leur classement Elo rapide. A défaut, on utilisera le classement obtenu la saison précédente dans les tournois d'encouragement. A défaut encore, les joueurs seront classés selon leur année de naissance, comme suit :

Nés en 2007 et après	Nés en 2006	Nés en 2005	Nés en 2004	Nés en 2003
750	800	850	900	950
Nés en 2002	Nés en 2001	Nés en 2000	Nés en 1999	Nés en 1998
1000	1050	1100	1150	1200

Evolution de ce classement

Le classement ainsi estimé est réévalué après chaque tournoi selon une méthode apparentée à celle utilisée pour calculer le classement Elo, afin de pouvoir former les groupes du tournoi suivant.

Usage de ce classement

Ce classement n'étant utilisé que pour pouvoir former les groupes de niveau, il n'est en aucun cas officiel et ne saurait servir à contester les classements Elo rapides.